

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 18 décembre 2014

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 15, 16 et 17 décembre 2014

2014 R. 245 Désignations de représentantes de la Ville de Paris au sein de l'Université Paris-III « Sorbonne Nouvelle ».

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil Municipal,

Vu le rapport de Mme Anne HIDALGO, Maire de Paris, en date du 2 décembre 2014 ;

Sur la proposition de Mme Anne HIDALGO, Maire de Paris,

Délibère :

Article 1 : La délibération 2014 R. 105 est abrogée.

Article 2 : Sont désignées pour représenter la Ville de Paris au sein de l'Université Paris-III « Sorbonne Nouvelle » (conseil d'administration) :

- Mme Catherine BARATTI-ELBAZ, titulaire.
- Mme Pénélope KOMITES, suppléante.